

À Barjac, 15.000 manifestants contre le gaz de schiste

29 février 2016 / Pierre Isnard-Dupuy (Reporterre)



Dimanche 28 février, 15.000 personnes se sont rassemblées à Barjac, dans le Gard, pour demander l'interdiction totale de recherche et d'exploitation de gaz et pétrole de schiste et autres hydrocarbures non-conventionnels. Une démonstration aussi puissante que le rassemblement de Villeneuve-de-Berg, en 2011, qui

avait conduit à rendre illégale la fracturation hydraulique.

► *Barjac (Gard), reportage*

« *On voulait mettre ce rassemblement dans la perspective de Villeneuve-de-Berg, contrat rempli !* » affiche, la mine réjouie, Sébastien Espagne, coorganisateur de la manifestation de Barjac et membre du collectif Basta gaz Alès. 15.000 personnes se sont mobilisées ce dimanche 28 février dans ce village aux confins du Gard et de l'Ardèche, dans ce pays « *gardéchois* », pour exprimer leur refus de l'exploration et de l'exploitation du gaz et pétrole de schiste et autres hydrocarbures non-conventionnels. Beaucoup, Gardéchois ou d'un peu plus loin, sont venus avec leurs enfants.

Les départements concernés par le permis de recherche de Montélimar, réactivé par la justice, sont fortement représentés : Drôme, Ardèche, Vaucluse, Gard et Hérault. Une vingtaine de bus ont convergé d'un grand quart Sud-Est, depuis l'Allier, les Alpes-Maritimes, la Haute-Savoie... Quelques-uns viennent de région parisienne ou encore du Nord, régions concernées par les projets d'extraction. « *Après cinq ans de lutte, on a toujours autant de populations qui sont opposées donc, pour nous, c'est une réussite totale aujourd'hui* », se félicite Sébastien Espagne.

Barjac a été choisi pour la multitude de symboles qui s'y concentrent. Haut-lieu touristique entre gorges de l'Ardèche et Cévennes, la commune est sur le périmètre ou limitrophe de trois permis expirés mais en cours d'instruction pour être renouvelés, dits du bassin d'Alès, de Navacelles et de la plaine d'Alès. Elle est concernée par le permis de Montélimar. Et puis, la commune de 1.500 habitants est très active dans des initiatives de transition écologique.

► *Écouter Édouard Chaulet, maire de Barjac (FG), à propos de l'accueil de la manifestation :*

De Villeneuve-de-Berg en 2011 à Barjac en 2016

Le 26 février 2011, suite à la délivrance de permis de recherche un an plus tôt, la mobilisation des collectifs anti-gaz de schiste et d'élus opposés avait conduit à un rassemblement massif et étonnant à Villeneuve-de-Berg, en Ardèche. Le 13 juillet de la même année, face à cette opposition populaire, le gouvernement avait fait adopter la loi Jacob interdisant la technique de fracturation hydraulique. Celle-ci permet d'extraire le gaz de schiste. Elle provoque pollution des eaux, élévation de l'activité sismique et dégradation du paysage par la présence de nombreux puits de forage.

► *Écouter Édouard Chaulet, maire de Barjac, expliquer pourquoi il s'oppose au gaz de schiste :*



En octobre 2011, les permis dits de Nant (Aveyron), de Villeneuve-de-Berg (Ardèche) et de Montélimar (Drôme) ont été abrogés. Mais les sociétés Schuepbach et Total ont déposé un recours devant la justice administrative, arguant qu'elles se conformaient à la loi. Sans succès, apparemment : en décembre 2015, le tribunal administratif de Cergy-Pontoise **confirmait l'abrogation**

des permis de Nant et de Villeneuve-de-Berg au détriment de Schuepbach. Mais le 28 janvier, la même juridiction **donnait raison à Total** en rétablissant le permis de Montélimar.

Dans son argumentaire, la multinationale faisait référence à une « *stimulation de roche mère* ». Or, « *il n'existe à ce jour aucune autre technique que la fracturation hydraulique* », s'insurge Paul Reynard, porte-parole des collectifs de l'Ardèche. Le militant s'adressait à la presse avant la manifestation de dimanche dans une salle du château prêtée par la mairie. « *Le tribunal administratif de Cergy-Pontoise a réattribué le permis car l'expression fracturation hydraulique n'était pas inscrite dans le dossier* », ajoute Jacqueline Balvet, militante du collectif d'Anduze et d'Attac. « *Ça veut dire que c'est très simple pour un pétrolier d'obtenir un permis avec une loi qui ne fait qu'interdire une technique et le mot de cette technique. Ils disent n'importe quelle paraphrase et ça passe !* » poursuit-elle.



Jacqueline Balvet, Sébastien Espagne et Paul Reynard ont organisé la manifestation

Faire adopter une loi avant les présidentielles

Même si la ministre de l'Environnement, Ségolène Royal, a déposé un recours le 30 janvier sur le jugement de Cergy-Pontoise, les militants ne décolèrent pas. Ségolène Royal affirme dans un communiqué publié samedi 27 février, avant la manifestation, que dans le cadre de la réforme du code minier, « *une disposition sera intégrée afin de renforcer la sécurité juridique des interdictions de recherche de gaz de schiste* ». Sébastien Espagne estime qu'il s'agit « *encore d'une belle promesse. Ce que l'on veut aujourd'hui c'est un engagement ferme par une loi, pour l'interdiction de toute exploitation d'hydrocarbures non-conventionnels en France* ».

Faisant référence aux récents propos de responsables du parti de Les Républicains, à l'instar de **Luc Chatel, qui veut promouvoir** « *le parti du principe d'innovation plus que du principe de précaution, le parti du gaz de schiste, des OGM, des biotechs* », les porte-parole des collectifs affichent leur volonté de contraindre le gouvernement à prendre les mesures nécessaires avant la présidentielle et le possible changement de majorité. « *Il y a une échéance de dix mois, il faut que l'on fasse prendre au gouvernement une loi qui protège les populations* », insiste Sébastien Espagne.



Incompatible avec les engagements de la COP 21

En début d'après-midi, dimanche, la grande place de Barjac est bondée. La foule déborde derrière la scène dressée pour les prises de paroles, ainsi que sur les rues en surplomb. Élus et porte-parole de collectifs se relaient au micro. *« La recherche et l'exploitation du gaz de schiste sont absolument inacceptables pour le département du Gard, affirme la conseillère départementale (EELV) Geneviève Blanc, c'est un danger pour notre économie et notamment pour le tourisme et l'agriculture. C'est une grave menace pour les ressources en eau. »*

La majorité départementale (PS, EELV, FG) a fait adopter un vœu opposé au gaz de schiste. La région Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées a voté le même type de vœu le 18 janvier dernier et sa présidente, Carole Delga (PS), affirme son soutien en parlant d'une *« contradiction totale avec l'ambition et les objectifs environnementaux exprimés lors de la dernière conférence sur le climat de Paris »* à propos de la validation du permis de Montélimar.

Opposante de la première heure, la conseillère régionale d'Auvergne - Rhône-Alpes **Corinne Morel Darleux** (PG) galvanise la foule : *« Ça ne sert à rien d'essayer de nous emmêler avec de la fracturation à base de fluides électriques, thermiques, mécaniques ou stimulation et massage de la roche ; car qu'il soit de schiste, de couche, de houille, pétrole, huile ou gaz, on n'en veut pas. Et quelle que soit la méthode d'extraction, ce gaz, s'il est extrait, c'est bien pour être brûlé. Il dégagera des gaz à effet de serre dérégulant encore davantage le climat. Elle est où là, la COP 21 ? »*

L'eurodéputée Michèle Rivasi (EELV) partage un sentiment similaire : *« On s'est enorgueilli de dire que la COP 21 a été un succès diplomatique. Mais nous, on veut des actes. Il faut laisser deux tiers des énergies fossiles dans le sous-sol, alors on ne peut pas dire : "On veut sauver la planète et on exploite les gaz de schiste", comme l'ont fait Montebourg, Chatel ou Sarkozy ! »*

La mobilisation est un succès chez les élus – maires et conseillers municipaux – qui sont plus de 400 à Barjac. Le secrétaire national d'EELV, David Cormand, les députés PS Fabrice Verdier, du Gard, et Sabine Buis, de l'Ardèche, sont notamment présents, mais aussi, plus

discrètement, deux élus Les Républicains, le député de Lozère Pierre Morel-A-L'Huissier et le maire d'Alès, Max Roustan.



Édouard Chaulet, le maire de Barjac, entouré de nombreux élus

« Ni ici, ni ailleurs, ni aujourd'hui, ni demain »

Vient le tour des prises de parole pour les collectifs. Isabelle Lévy, pour les collectifs des bassins parisiens, insiste sur les permis en cours d'instruction. Ils sont au nombre de 133, nouvellement déposés. « *Il y en a plus de la moitié dans le bassin parisien, assure la militante. Ce qui est très inquiétant, c'est que l'entreprise Vermillon, qui extrait déjà du pétrole, a déposé vingt demandes de permis de recherche sur le bassin parisien pour des zones où il n'y a aucun pétrole conventionnel exploitable* », s'alarme-t-elle. Pierre Rose, du collectif du Nord Houille-ouille-ouille, informe sur le gaz de couche qui concerne tous les anciens bassins miniers de charbon du Nord, de la Lorraine, du Jura, de Provence et des Cévennes. Il s'agit de méthane, comme pour le gaz de schiste, emprisonné dans les veines de charbon et non dans une roche mère, comme dans le cas du schiste. « *Il a les mêmes dégâts que pour les gaz de schistes, car il y a la même utilisation de la fracturation hydraulique, contrairement à tout ce que peuvent dire les compagnies* »

, dit-il. Le militant témoigne que les élus du Nord et de la Lorraine sont majoritairement favorables au développement de l'exploitation de ces gaz de couche au motif que cela créerait des emplois – mais « *tout au plus deux par puits* », déplore Pierre Rose

Rencontré dans la manifestation, Yves Roupsard distribue des tracts au nom de l'Union départementale CGT de l'Ardèche. « *Nous, on est pour vivre et travailler en Ardèche. On est pour de petites unités, le maintien de l'industrie, des services publics, une agriculture respectueuse des paysages. Ce qui est dans la droite ligne des orientations confédérales votées au congrès, pour un développement durable, écologique, contre la logique financière, explique-t-il. Les projets de recherche et d'exploitation de gaz de schiste sont promoteurs de peu et de mauvais emplois.* »

► *Écouter Yves Roupsard, de la CGT Ardèche, à propos des emplois :*

La journée se termine par une marche festive et joyeuse dans les rues du village.

En début de semaine, Sébastien Espagne, du collectif Basta gaz Alès, espérait 4.000 manifestants pour le rassemblement organisé à Barjac. Ce dimanche 28 février, malgré le ciel menaçant et les quelques averses du matin, la mobilisation, organisée en un mois, a dépassé toutes les attentes des organisateurs. Y compris pour les chiffres évalués par la préfecture qui donnent 7.000 personnes. Après le succès de la manifestation de [Notre-Dame-des-Landes samedi 27 février](#), la mobilisation de Barjac est un nouveau signal fort envoyé au gouvernement et aux décideurs politiques et pétroliers.

Lire aussi : [Madame la ministre, agissez pour laisser les gaz de schiste dans le sol](#)

Source : Pierre Isnard-Dupuy pour *Reporterre*

Photos :

. chapô et conférence de presse : © Pierre Isnard-Dupuy/*Reporterre*

. élus, banderole Total et place de Barjac : © [Fokus 21](#)

- Emplacement : Accueil > Reportage >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/A-Barjac-15-000-manifestants-contre-le-gaz-de-schiste>